

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **QUATORZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 19h00, au sous-sol du centre communautaire et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

Mme Karine Gauthier	Mme Sonia Rivard
Mme Nancy Shink	Mme Francine Lehouiller
Mme Valérie Bruneau	M. Daniel Bélanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.très. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences;
2. Lecture, acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation ;
3. Projet du Café des Rumeurs
4. Levée de la séance.

R21-12-190 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Daniel Bélanger, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **ENTENTE – CAFÉ DES RUMEURS**

R21-12-191 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de conclure l'entente pour le Café des Rumeurs avec le promoteur M. Steve Grant tel que proposé;

QUE, monsieur Serge Marquis, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec-très. soient autorisés à signer l'entente pour la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

R21-12-192 La séance est levée à 19h35 sur une proposition de madame Nancy Shink appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères).

---

Maire

---

Dir. Gén./Sec.-très.